



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

NOTE DE POSITIONNEMENT DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

Le 9 juin 2024, se tiennent les élections européennes. Nombre de nos concitoyens risquent de rester spectateurs de ce scrutin. Quand déjà ils ont l'impression que leur voix ne compte pas à l'échelon national, pourquoi seraient-ils entendus au niveau européen, alors même que l'Union européenne est souvent décrite comme déconnectée, technocrate, imposant des normes financières, sanitaires et écologiques inapplicables ?

Et pourtant, l'Europe c'est notre quotidien. Ce qui est en jeu avec ce scrutin européen, ce sont des décisions, des financements qui ont une incidence très concrète sur la vie des personnes que le Secours Catholique accompagne. 60 % de notre législation provient de l'échelon européen, par exemple en matière de santé et d'environnement (ex. pollution de l'air) ou de migrations (ex. règlement de Dublin). D'un point de vue financier, la Politique agricole commune oriente de façon déterminante les modes de production agricoles, l'aide alimentaire est en grande partie financée par le Fonds Social Européen+, des régions reçoivent des subventions européennes pour le développement de leurs transports ruraux, la Garantie européenne pour la jeunesse a largement financé la *garantie jeune* (dispositif d'aide et d'accompagnement des jeunes en difficulté).

L'Europe c'est aussi notre meilleure chance de peser sur un monde très incertain.

A l'aube des élections européennes de 2019, le SCCF introduisait son [document de positionnement](#) par ces lignes, que les événements marquants des dernières années, notamment la pandémie du Covid et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ne font que conforter :

« Construire l'union entre des pays qu'une histoire séculaire avait divisés ; ambitionner une prospé-

rité commune quand tout était détruit ; affirmer des valeurs humanistes et en faire un socle fondateur quand l'humanité venait de révéler sa face la plus sombre : le pari était fou.

Si le puissant élan qui a porté la construction européenne avait pu le faire oublier, l'actualité est là pour le rappeler : la construction d'une Europe solidaire reste un pari. Loin d'avoir disparu, les germes de la désunion incitent certains à faire sécession ou à rétablir des frontières. La prospérité est mal partagée : 117 millions sont touchés ou menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2016, et un grand nombre fait face à un quotidien toujours plus précaire, à un avenir toujours plus incertain. Enfin, le socle de valeurs sur lequel est bâti l'Union européenne s'érode à grande vitesse, devant la tendance autoritaire de certains États membres et le renoncement à traiter les migrants comme des êtres humains. »

« Faut-il continuer de miser sur l'Union européenne, si le pari est si difficile à tenir ? Pour le Secours Catholique, la réponse ne fait pas de doute : plus que jamais, nous avons besoin d'une Europe solidaire. Les Européens en ont besoin : pour favoriser les échanges et mieux répartir les richesses au sein de l'Union, pour combattre la concurrence fiscale et sociale, pour mener délibérément la transition énergétique, pour répondre de façon concertée à la situation des personnes exilées, pour faire face aux grandes puissances mondiales...

Mais le monde aussi a besoin de cette Europe solidaire et durable : le défi écologique appelle nécessairement des réponses supranationales, et face aux tentations xénophobes ou autoritaires, il revient à l'Europe d'incarner un modèle alternatif. Une Europe solidaire, soutenable, démocratique et hospitalière. »

Pour le Secours Catholique, le premier enjeu de ce scrutin est la participation de toutes et tous, et notamment de celles et ceux qui croient que leur voix ne compte pas, avec pour boussole notre aspiration à une Europe juste, écologique et fraternelle, loin de toute tentation de fuite en avant ou de repli sur soi. C'est le sens des actions de sensibilisation encouragées dans notre réseau d'équipes locales.

Le Secours Catholique sera particulièrement attentif à trois enjeux essentiels autour desquels il défend des propositions en s'appuyant sur les collectifs auxquels il appartient (et en particulier Caritas Europa, le Réseau Action Climat, le Pacte du Pouvoir de Vivre).

I. POUR UNE EUROPE QUI LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET POUR LA DIGNITÉ

En 2017, l'Union européenne a adopté le [Socle européen des droits sociaux](#). Tout l'enjeu est de le traduire dans les actes. En 2021, la Commission européenne a fixé des objectifs à atteindre d'ici 2030 : 78 % des 20-64 ans doivent bénéficier d'un emploi, 60 % des adultes doivent participer à des activités de formation, et 15 millions de personnes doivent sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Au Forum de Porto en mai 2023, les Etats membres ont réaffirmé leur volonté de concrétiser ce socle social européen. Cela suppose un engagement constant et des moyens financiers à la hauteur. Outre les demandes portées en collectif, d'une couverture santé universelle européenne ou d'un plan d'investissement dans le logement social¹, le Secours Catholique promeut en particulier :

→ Un revenu minimum garanti européen

La promesse du Socle social européen est claire : « *Toute personne ne disposant pas de ressources suffisantes a droit à des prestations de revenu minimum adéquates pour vivre dans la dignité à tous les stades de sa vie, ainsi qu'à un accès efficace à des biens et des services de soutien. Pour les personnes qui sont en mesure de travailler,*

1. [Voir les propositions pour une Europe sociale du Collectif des associations unies contre le mal-logement.](#)

les prestations de revenu minimum devraient être combinées à des incitations à (ré)intégrer le marché du travail. » (pilier 14).

Aujourd'hui, faute d'un revenu minimum garanti à un niveau décent, des millions d'Européens ne parviennent pas à assurer leurs besoins essentiels. Trois Européens sur dix s'estiment précaires. Le Secours Catholique, avec Caritas Europa et le PPV, propose l'instauration d'un revenu minimum garanti européen, accessible dès la majorité (en France, le RSA n'est accessible qu'aux plus de 25 ans) et dont le montant permet aux millions de personnes concernées de subvenir à leurs premiers besoins (logement, alimentation, santé notamment).

→ Une garantie d'emploi européenne

L'Europe compte 13 millions de chômeurs. L'Union européenne peut et doit agir pour accompagner les personnes sans emploi, en particulier de longue durée, à retrouver un travail. Si l'emploi ne protège pas toujours de la précarité, garantir un droit effectif à l'emploi demeure l'un des premiers leviers pour lutter plus efficacement contre les situations de pauvreté.

Dans le sillage des « Territoires zéro chômeurs de longue durée » en France, le Secours Catholique, avec Caritas Europa et le Pacte du Pouvoir de vivre, appelle l'Union européenne à soutenir activement les initiatives de garantie d'emploi territorialisées contre le chômage de longue durée en Europe *via* un fonds européen dédié doté de 150 millions d'euros par an (comme le propose le rapport du Comité européen des régions voté à l'unanimité en mai 2023).

→ La lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains

La directive européenne de 2011 sur la traite des êtres humains est en cours de révision. Le Secours Catholique souhaite que la question soit mieux prise en compte, sous toutes ses formes (exploitation sexuelle, travail forcé, contrainte à commettre des délits, obligation à mendier...), tant au niveau politique qu'à travers les moyens alloués. Dans tous les Etats membres, la mise en place de mécanismes de référence pour l'identification, l'orientation et la protection des victimes doit devenir une obligation, de même que la non condamnation des victimes doit devenir une règle.

II. UNE EUROPE HOSPITALIÈRE

Le Parlement européen s'est prononcé en avril 2023 pour le Pacte sur la migration et l'asile, en discussion depuis 2019. Ce pacte prévoit notamment une procédure de filtrage renforcé

aux frontières extérieures de l'UE, un règlement de gestion des situations de crise et de force majeure et un règlement établissant un cadre de gestion de l'asile et de la migration tendant à remplacer le règlement Dublin. Il a été voté par le Conseil européen en juin 2023 et un accord est envisagé d'ici mi-2024. Quelle que soit la date de ratification du Pacte, le Secours Catholique appelle à un changement de paradigme en matière de politique migratoire, fondé sur les droits et la dignité. Ce qui, outre la fin de toute criminalisation de la société civile qui vient en aide aux migrants, suppose :

→ **Contre l'externalisation des frontières, développer des voies légales et sûres de migration**

[Nous le décrivions déjà en 2019](#), l'Union européenne n'a cessé de sous-traiter sa politique migratoire aux Etats voisins, conditionnant même son Aide publique au développement à leur collaboration. Cette politique se traduit par des violations graves des droits des personnes tout au long de leur parcours, alors même que le droit à quitter son pays est affirmé avec force dans les textes internationaux. Cette politique se referme aussi comme un piège sur l'Union européenne, soumise au chantage d'États sous-traitants aux valeurs souvent éloignées de celles de l'UE.

Le Secours Catholique attend de l'Union européenne qu'elle garantisse le respect des droits de personnes migrantes tout au long du parcours migratoire. Cela suppose que :

- Un dispositif européen de secours sur les routes de l'exil soit mis œuvre. En particulier, une force européenne de sauvetage en mer doit être créée d'urgence, pour que l'effroyable bilan des 27 000 hommes, femmes et enfants morts ou disparus en Méditerranée, en dix ans (chiffres de l'OIM), ne s'alourdisse pas davantage.
- L'UE développe des voies sûres et légales de migration telles que la réunification familiale, la délivrance de visa aux fins de demande d'asile, etc.
- L'UE cesse de détourner les aides au développement à des fins de contrôle des migrations pour combattre les causes profondes de la pauvreté et des inégalités.

→ **Mettre en place un régime d'asile européen harmonisé et protecteur**

Confronté quotidiennement à la détresse et à l'impasse dans laquelle se trouvent des personnes « dublinées », le Secours Catholique a, avec elles, [documenté leur situation et démontré l'absurdité du Règlement de Dublin](#). L'examen d'une demande d'asile ne doit plus revenir systématiquement au pays d'entrée dans l'Union européenne, mais au

pays du choix de la personne. En complément, la solidarité entre États membres doit être renforcée afin d'assurer l'équité des procédures, une harmonisation des règles d'asile autour d'un haut niveau de protection et des conditions d'accueil dignes partout en Europe. Sans cela, les personnes continueront à tenter leurs chances dans d'autres pays en fonction de l'idée qu'elles se font de l'instruction et de l'issue de leur demande d'asile.

III. UNE EUROPE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

La mise en place du "Pacte vert", sous la précédente mandature, est une étape importante permettant de donner un cadre commun aux États sur la transition écologique. Sur cette mandature 2019-2023, les objectifs de réduction de gaz à effet de serre fixés en 2009 à l'horizon 2020 ont été atteints.

Pour l'avenir, l'objectif de réduire de 55 % les émissions à 2030, de 90 % à 2040 (objectif proposé par la Commission en février 2024) et d'atteindre la neutralité carbone à 2050, ainsi que la loi sur la restauration de la Nature, témoignent d'un engagement important de l'Union européenne.

Néanmoins, les défis et les écueils restent importants tant sur le climat, la biodiversité que pour rendre la transition réellement juste et accessible à toutes et tous : les plans climat proposés par les États membres restent ainsi insuffisamment ambitieux, insuffisamment dotés et trop oubliés de l'impératif de justice sociale². L'Europe doit désormais maintenir son ambition, concrétiser les avancées du "Pacte vert" et faire de la transition écologique une réalité pour tous et toutes, sans laisser personne de côté. Ce qui passe concrètement par :

→ **Une alimentation saine accessible à toutes et tous en réorientant la PAC**

La politique agricole commune (PAC), qui représente près d'un tiers du budget européen, joue un rôle central en matière d'agriculture comme d'alimentation. La PAC votée en 2022 pour les années 2023-2027 a consacré 25 % de son premier pilier à la transition écologique des modèles agricoles, mais cela reste largement insuffisant pour transformer les modèles agricoles, garantir une alimentation saine à tous, un revenu décent à la majorité des agriculteurs et ainsi faire un bon usage de l'argent public.

Nous demandons une transformation de la PAC en 2027 en politique agricole et *alimentaire*, et sa réorientation pour entraîner une transition

2. <https://reseauactionclimat.org/les-plans-energie-climat-des-27-etats-membres-de-leurope-sont-ils-a-la-hauteur/>

agro-écologique juste : une conditionnalité écologique et sociale des aides, le soutien massif aux systèmes les plus vertueux dont l'agriculture biologique, et des "mesures miroirs" afin de ne pas importer des aliments produits avec des substances interdites sur le continent, et ainsi de protéger la santé des consommateurs, l'environnement et les agriculteurs.

→ **Augmenter le fonds social climat contre un risque d'explosion de la précarité énergétique**

68 % des Français pensent que la transition vers une économie sobre en carbone ne peut se faire que si on s'attaque en même temps aux inégalités³. La mise en place d'un nouveau marché carbone (ETS2), qui s'élargit aux secteurs du transport et du chauffage à partir de 2027, est sans doute nécessaire dès lors que le secteur des transports est le seul où les émissions ne diminuent pas (objectif - 55 % d'ici à 2030). Mais il se traduira par une nouvelle augmentation de la facture énergétique pour les ménages européens. Les plus modestes risquent de le payer au prix cher, dès lors qu'ils sont captifs des énergies fossiles pour leur chauffage ou leurs déplacements. 42 millions de personnes, soit 9,3 % des citoyens de l'Union, n'ont pas pu chauffer convenablement leur logement en 2022. La voiture devient une source de fragilité financière (carburant, achat, réparations...) pour un nombre croissant d'Européens qui n'ont pas le choix pour leurs déplacements. Le fonds social pour le climat doit compenser ce coût, mais les 86 milliards d'euros prévus sur la période 2026-2032 ne suffiront pas. Il est nécessaire de :

- Augmenter ce fonds social climat, en anticiper la mise en place et prioriser l'accompagnement vers les ménages les plus modestes.
- Financer ainsi un « plan Marshall » pour la rénovation thermique des logements des ménages modestes, notamment en rédui-

3. [Selon une enquête BVA et Fondation Jean Jaurès, novembre 2023.](#)

sant au minimum le reste-à-charge pour leurs travaux, afin de réduire les émissions tout en sortant des millions de ménages des passoires énergétiques.

- Réduire la dépendance à la voiture, par un investissement accru dans le ferroviaire, par un ticket mobilité durable européen inspiré de l'expérience allemande, et à la faveur du Pacte Rural, en finançant l'aménagement du territoire au service de la revitalisation des territoires et de la présence des services publics en proximité, pour réduire les déplacements longs et contraints.

→ **Accompagner les travailleurs : élargir le fonds de transition juste**

La transition écologique va bousculer les dynamiques d'emplois dans toute l'Europe, en créant ou en faisant évoluer certains emplois, en en supprimant d'autres, sur tous les territoires. Dès lors, le fonds de transition juste, doté de 17,5 milliards d'euros sur 2021-2027, doit être élargi pour accompagner toute l'économie et tous les travailleurs concernés par ces évolutions, au-delà des seuls territoires et secteurs les plus carbonés. Il devra aussi être augmenté, à l'issue d'une évaluation des besoins par la Commission. ●

POUR ALLER PLUS LOIN :

- [Texte de positionnement de Caritas Europa](#)
- [Texte positionnement du Réseau Action Climat \(RAC\)](#)

CONTACTS :

Coordination : Jean Merckaert et Joséphine Dubois

Référént Travail & Revenus : Daniel Verger

Référénts Migrations : Julien Fromange et Aurélie Radisson

Référénts Précarité énergétique : Sonia Devaux (mobilité), Marie Drique (alimentation) et Hadrien Legallet (logement)

Référénte Exploitation et Traite des êtres humains : Geneviève Colas